



DAO N°005/AONO/CA BAFIII/CIPM/2021

DECISION MUNICIPALE N° /DM/CAB III/SG/STD/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/CIPM/CABAFIII/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUM – CHEFFERIE BAMOUGOUM (Lot1).

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3^{EME}

- Vu la constitution ;
- Vu la loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la loi N° 2009/19 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par le décret 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;
- Vu le décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur KOULBOUT AMAN DAVID aux fonctions de Préfet du Département de la Mifi;
- Vu l'Arrêté n° 000065/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3e ;
- Vu La circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30/12/2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'Exercice 2021;
- Vu L'avis d'appel d'offres N°005/AONO/CIPM/CABAFIII/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUM – CHEFFERIE BAMOUGOM (Lot1).

Considérant le procès verbal N°05/PV/RO/MIFI/CABAF III/CIPM/2021 du 23 février 2021 portant examen du rapport des experts et proposition d'attribution ;

Considérant la Mise en demeure après publication des résultats du dossier d'appel N°005/AONO/CIPM/CABAFIII/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUM – CHEFFERIE BAMOUGOM (Lot1) du 10 mars 2021 ;

Considérant la décision d'annulation DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/CIPM/CABAFIII/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUM – CHEFFERIE BAMOUGOUM (Lot1).

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché objet de l'avis d'appel d'offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué comme suit :

| Ordre | Entreprise | Montant HT(FCFA) | Montant TTC(FCFA) | Délais d'exécution |
|-------|-------------|------------------|-------------------|--------------------|
| 1. | ETS ERBA TP | 83 706 498 | 99 819 999 | Trois(03) mois |

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera

Copie à :

- ARMP/Ouest
- DD/MINMAP/Mifi
- Le President CIPM/BAF 3e
- Intéressé
- Archives

